



# ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019

*Conseil Municipal du 20 février 2019*

# ORIENTATIONS BUDGETAIRES

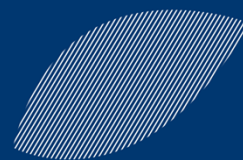
---

**1 / St Julien a besoin de maintenir un rythme d'investissement très élevé**

**2 / maintenir une forte capacité d'autofinancement**

**3/ contenir l'endettement**

**4/ une évolution des dépenses équivalente à l'augmentation des recettes**



---

# UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENT AMBITIEUX

## DES INVESTISSEMENTS IMPORTANTS POUR L'AVENIR

DONT :	2019 (en €)
ECOLE JARDINS DE L'EUROPE (N.MANDELA)	5 821 200
ACCES OUEST	2 817 161
VESTIAIRES SPORTIFS ET CLUB HOUSE	650 000
ENTREE SUD	520 000*
PACIFICATION SECTEUR PRÉ DE LA FONTAINE (PALLUEL) CHEMIN DU LOUP	1 590 000
BIENVENUE A LA MAIRIE	1 228 500
PARC GUILHERMET	500 000

\* : CP à revoir en 2019

# DES INVESTISSEMENTS IMPORTANTS IMPLIQUANT...



- **Une visibilité sur plusieurs années ;**
- **Leur financement budgétaire et financier ;**
  - **La mobilisation de l'ensemble des recettes ;**
  - **Un endettement sain et maîtrisé pour les finances de la Ville ;**
  - **Une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement.**

# UNE VISIBILITE PLURIANNUELLE SUR LES INVESTISSEMENTS

## Assurée par :

- Les Autorisations de programme (AP) avec Crédits de Paiement (CP);
- Une projection sur nos investissements

## Et permettant :

- Une lisibilité sur les investissements sur plusieurs années ;
- Une prospective qui assure sa faisabilité budgétaire ;
- Des emprunts négociés assurant le financement des investissements sur plusieurs années.

# LES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET LES CREDITS DE PAIEMENT (AP/CP)

## Rappel des AP existantes

OBJET	AUTORISATION DE PROGRAMME (en €)	CREDITS DE PAIEMENT (en €)			
		2019	2020	2021	2022
Accès Ouest et Jardins Suspendus	22 900 000	2 814 661	-	-	-
Ecole des Jardins de l'Europe	16 800 000	5 500 000	79 123	-	-
Entrée Sud	1 200 000	410 000	410 000	-	-
Entretien Voirie	400 000	100 000	100 000*	100 000*	100 000*
Eclairage Public	1 200 000	200 000	200 000	200 000	200 000
Accessibilité (ADAP+PAVE)	1 470 000	205 000	285 000	100 000	220 000
Pacification secteur Prés de la Fontaine	4 180 000	1 590 000	1 590 000	-	-
<b>Totaux</b>	<b>48 150 000</b>	<b>10 819 661</b>	<b>2 564 123</b>	<b>300 000</b>	<b>420 000</b>

\* Suite probable des investissements

# LES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET LES CREDITS DE PAIEMENT (AP/CP)

A venir ...

- **Bienvenue à la Mairie ;**
- **Entretien des Bâtiments Communaux ;**
- **Mobilité – Stationnement ;**
- **Mobilité Douce ;**
- **Burgondes ;**
- **Schéma directeur informatique ;**
- **Jules Ferry;**
- **Cœur de Ville**



# FINANCER L'INVESTISSEMENT EN MOBILISANT LES RECETTES PROPRES

	2017	2018	2019	2020
<b>Recettes d'investissement (en k€)</b>	<b>6 278</b>	<b>8 603</b>	<b>11 572</b>	<b>6 800</b>
<i>dont</i> remboursement de TVA (FCTVA)	1 536	1 007	1 700	2 300
<i>dont</i> vente de patrimoine	270	653	3 738	2 000
<i>dont</i> subventions, dont PAE et amendes de police	4 062	4 637	2 534	1 500
<i>dont</i> taxe d'aménagement	410	2 306	1 000	1 500

# FINANCER L'INVESTISSEMENT : UNE NOUVELLE DETTE MOINS CHERE QUE L'ANCIENNE

**Encours de la dette (ancienne) Ville au 01/01/2018 : 13 476 355 €**

**Encours de la dette Ville au 01/01/2019 : 18 272 424 €**

	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
Encours	18 272 424,77	13 476 355,43
		-
Nombre d'emprunts	14	10
<b>Taux moyen</b>	<b>3,38%</b>	<b>3,71%</b>
Durée résiduelle	13 ans 6 mois	12 ans et 2 mois

# FINANCER L'INVESTISSEMENT : UNE NOUVELLE DETTE MOINS CHERE QUE L'ANCIENNE

Sur l'ensemble des lignes contractualisées par la ville, les trois contrats souscrits en 2017 sont mobilisés au 1<sup>er</sup> janvier 2019 à hauteur de :

2 M€ pour l'emprunt Agence France Locale,

2,5 M€ pour le contrat Caisse d'épargne,

500 K€ pour l'emprunt Caisse des Dépôts,

1 M€ pour l'avance Caisse d'épargne (sur un contrat de 2 M€).

En mai 2018, la ville a contractualisé le contrat spécifique (Prêt au secteur public local ou PSPL) de la Caisse des Dépôts et Consignations (délibération 3/18 du 21 février 2018) obtenu pour le financement de la construction des écoles. Cette enveloppe de 4 M€ peut être mobilisée sur les 5 prochains exercices, et sera amortie sur 40 ans.

La ligne à très long terme n'est pas mobilisée à ce jour, et reste donc disponible.

## MAINTIEN D'UNE EPARGNE ELEVEE

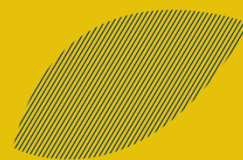
- En 2018, hausse de l'épargne grâce à une augmentation des recettes de fonctionnement plus forte que celle des dépenses de fonctionnement. L'ensemble des recettes de fonctionnement est en progression ( DGF / Impôts locaux / Produits des services / Fonds Frontaliers) ;
- Le taux d'épargne brute s'améliore encore puisqu'il passe de 19,7 % en 2017 à 23,3 % en 2018, soit 1 068 k€ ;
- Le remboursement du capital est également en progression (1,2 M€) et porte l'épargne nette à 3,3 M€, c'est-à-dire une augmentation de 968 k€ par rapport à 2017.

# UN ENDETTEMENT MAITRISE

Une épargne qui permet de maintenir un bon ratio de capacité de désendettement.

**12 années = niveau d'alerte**

Exercices	Ratio de capacité désendettement
2014	7
2015	5
2016	4
2017	4
2018	4
2019	4



---

# UNE AUGMENTATION DES DÉPENSES EQUIVALENTE A L'AUGMENTATION DES RECETTES

# ZOOM : UNE HAUSSE DES DEPENSES POUR L'ENFANCE



- **La fin des emplois aidés intégrée en totalité dans le budget**
- **L'augmentation des effectifs :**
  - Croissance démographique
  - Obligation d'accueillir tous les enfants qui souhaitent être inscrits



**Croissance de la dépense partiellement compensée  
par la hausse des recettes**

# Des Ressources humaines impactées

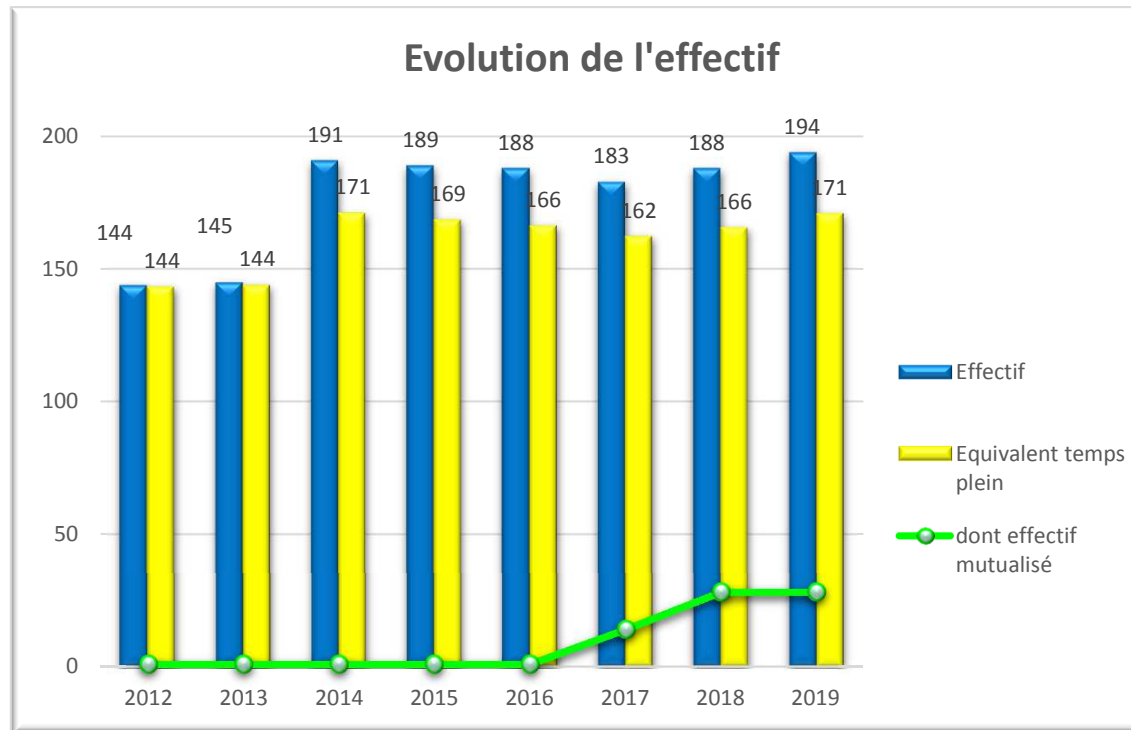
Un effectif impacté en 2019 par le développement de la ville :

- **4 postes à créer justifiés par les obligations d'encadrement des effectifs périscolaires**
  - 1 poste d'animateur (cat. C) à 80 %
  - 1 poste d'animateur (cat. C) à 50 %
  - 1 poste d'aide de cuisine (cat.C) à 50%
  - 1 de gardien (cat.C) à 50 %
  
- **1 poste d'agent de voirie nécessaire à la propreté urbaine dans une ville qui s'étend**
  
- **1 poste informatique partagé avec la CCG**

**Mais aussi par le départ d'un agent CCG mis à disposition du secteur Bâtiment mutualisé :**  
**recrutement par la ville de son remplaçant (sans dépense nouvelle puisque coût déjà acté dans la convention de mutualisation)**



# Des Ressources humaines impactées



*Effectifs 2012, 2013, et 2014  
hors personnels des  
crèches transférés auprès  
de la CCG au 1<sup>er</sup> janvier 2015*

# Des Ressources humaines impactées

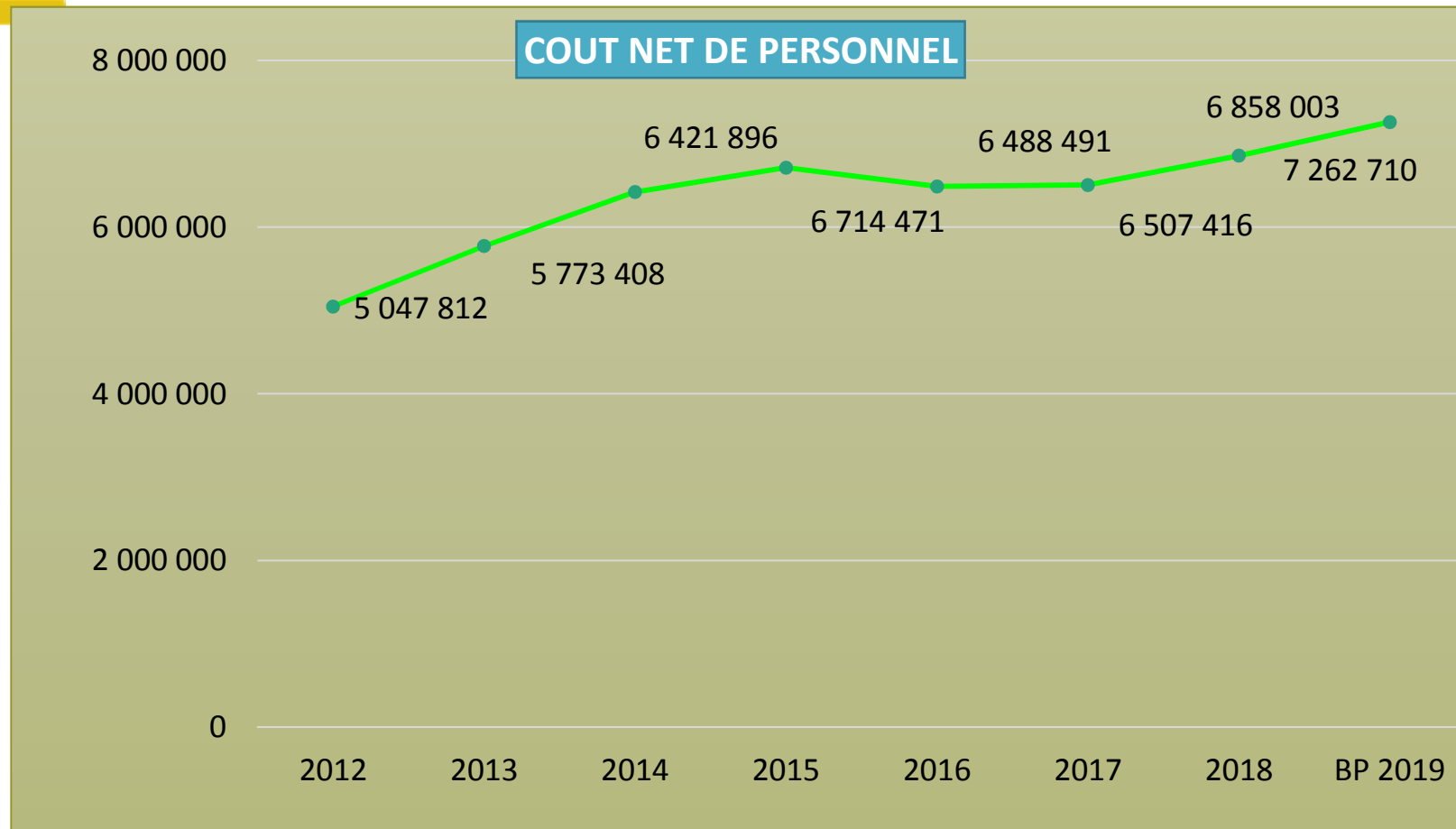
Une croissance de la masse salariale impactée par :

- La reprise de l'accord national sur les **Parcours Professionnels, les Carrières et les Rémunérations (loi PPCR) et la refonte des grilles indiciaires : + 116 000 €**
- La poursuite de l'évolution démographique et ses incidences sur la fréquentation scolaire et périscolaire (besoins d'encadrement) : + 27 000 €
- Le départ des derniers emplois d'avenir essentiellement affectés au secteur scolaire et périscolaire : -60 000 € de recettes (participation financière de l'Etat)

## La poursuite des efforts :

- **Non remplacement systématique des absents**
- **Le recours limité aux recrutements**
- **Un plan d'action contre l'absentéisme qui porte ses fruits**

# Coût net des Ressources humaines



# Zoom sur le temps de travail



## Le temps de travail

- La durée légale du travail pour un temps complet est fixée à 1607 heures par an. L'attribution de jours de congés d'ancienneté qui est susceptible de faire varier le temps moyen annuel dans la collectivité est abaissé en 2019 à 3 jours maximum par an (contre 5 auparavant)
- Les cycles de travail sont adaptés aux besoins des services et de leurs usagers.
- L'annualisation est appliquée au secteur scolaire et périscolaire.
- Le télétravail a été pérennisé en 2018 et donnera lieu à un bilan en fin d'année.

# LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : CELLES QUI AUGMENTENT OU QUI DEMEURENT STABLES

- **Fiscalité locale : stabilité des taux et prise en compte de la croissance de la Ville : 6 187 k€ en 2018 et 6 373 k€ pour 2019**
- **Casino : avenant en cours limitant à 1 500 k€ la perception des recettes par la Ville sur la part « prélèvements de 15 % de la Ville » : 1 673 k€ en 2018 et 1 650 k€ pour 2019**
- **DGF : stabilisation 477 k€ en 2018 et 460 k€ prévus avec prudence pour 2019**

*Il faut noter qu'il s'agit de la dernière année de la perception de la DSU pour un montant de 48 194 €*

# POURSUITE DE LA MOBILISATION DE NOUVELLES RECETTES

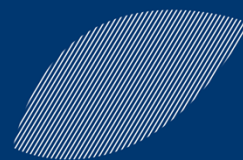
- **Fonds frontaliers : renouvellement et extension des campagnes de recensement**

	2015	2016	2017	2018
Montant perçu en K€	5 049	5 360	5 092	5 568
<i>suisses et doubles nationaux</i>	825	967	1 078	1 149
Total de frontaliers	3 928	4 421	4 639	4 784
<i>évolution frontaliers suisses par rapport à N-1</i>	145	142	111	71

- **Augmentation des tarifs enfance**

# LIENS AVEC L'INTERCOMMUNALITE

- **Rappel des liens financiers :**
  - **Attribution de compensation : 962 K€ en 2018 et pas d'évolution prévue pour 2019 (935 K€)**
  - **Transferts financiers dans le cadre d'opérations touchant les deux collectivités : le projet quartier gare.**
- **Mutualisations : un mouvement qui s'amplifie à la Direction de l'aménagement et des services techniques (bâtiments, droit des sols, service commande publique et travail en cours pour l'informatique);**



---

# LES BUDGETS ANNEXES



## **BUDGET ANNEXE « CINEMA »**



- **Budget qui traduit les conditions du marché conclu**
- **Fonctionnement :**
  - ➔ **Subvention d'équilibre en augmentation : 160 k€ en 2018 et 164 k€ en 2019**
  - **Investissement : recettes comptables non traduites par des investissements en 2019**
  - ➔ **Probable vote de la section d'investissement en suréquilibre**

## BUDGET ANNEXE « STATIONNEMENT »



Excédent fonctionnement	BP 2017	BP 2018
Montant en €	75 172	108 000*

Excédent investissement	BP 2017	BP 2018
Montant en €	9 000	14 163*

**\* Résultat provisoire**

***A noter : le décalage de l'enregistrement des recettes et dépenses lié à des difficultés rencontrées au moment de la mise en place du contrat de délégation est en cours de régularisation***